



HONORAIRES AGENCE

TRANSACTION IMMOBILIÈRE

10% TTC maximum à la charge du Vendeur

Honoraires minimum € 4000 TTC

LOCATION

Bailleur : € 8 TTC/m² surface habitable (visite, frais de dossier, rédaction bail) + € 3 TTC/m² surface habitable (état des lieux)

Locataire : € 8 TTC/m² surface habitable (visite, frais de dossier, rédaction bail) + € 3 TTC/m² surface habitable (état des lieux)

AVIS DE VALEUR

Forfait € 200 TTC

EXPERTISE VALEUR VENALE

€ 1000 TTC pour un appartement

€ 1500 TTC pour une maison

Propriété d'exception : 0,5% TTC du montant de l'expertise

TOUT HONORAIRE INFÉRIEUR EST REPUTÉ

AVOIR ÉTÉ TRAÎTE FORFAITAIREMENT